

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 1^{er} JUIN 2012**

L'an deux mil douze, le premier juin, à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur LANGLAIS Jean-Charles, Maire, d'après convocations faites le vingt-six mai deux mil douze

Membres présents : Mrs LANGLAIS Jean-Charles, SEGUIN Roland, PAVON Daniel, THOMAZEAU Bruno, Mmes POTET Christiane, AVOGADRI Ginette, BUREAU Sylvette, DAVID Eliane, DELAIRE Sylvie, Mrs AUBRY Stéphane, FUCHS Christian, MARATHE Freddy

Membres absents : Mme DELAUNAY Séverine, Mr MAIANO Dominique

Les membres présents formant la majorité des conseillers en exercice, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil. Mme POTET Christiane ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 13 AVRIL 2012

Le procès verbal est adopté à l'unanimité des votants.

EMPLOYES COMMUNAUX

Travaux à réaliser :

- Peinture de la grille de sécurité de la salle du conseil
- Marquage au sol de place de stationnement devant le 44 avenue de saintonge
- Reprise des bordures de trottoirs du bourg plus calcaire et graviers rouges
- Gravillonnage virage de fombelle.
- Poteau France télécom cassé à la verrerie à déposer
- Déplacer la haie du parking du cimetière plus près du dépôt
- Aménager le jardin du souvenir pour la toussaint
- Lundi 4 juin : mise à disposition d'un employé à la commune de St Georges-Antignac pour aider au nettoyage et rangement après la fête cantonale.

Formation :

- Patrice LEHAY : habilitation électrique les 30 et 31 mai à Chatellaillon
- Sylvie GALLOT : nouvelle gamme de logiciel informatique les 21, 22, 25, 30 et 31 mai au Syndicat Informatique à Saintes.

PROJET DE CONVENTION

Mr le Maire expose au conseil municipal le projet de lotissement de 26 lots pour la construction de maisons d'habitation au lieu-dit les épinglières sur la parcelle cadastrée ZB148 appartenant à Mr Robert ALLAIN.

Selon les dispositions de l'article R442-8 du code l'urbanisme, il est possible de conclure une convention entre le lotisseur et la commune prévoyant le transfert dans son domaine de la totalité des espaces collectifs comprenant les voiries, espaces verts et sentiers piétons, les réseaux d'assainissement (eaux usées, eau potable), électricité, éclairage public et télécommunications.

Après délibération, le conseil municipal accepte le principe et donne tout pouvoir à Mr le Maire pour signer la convention.

SITE INTERNET PLASSAC

Mr le Maire expose le conseil municipal la proposition de la société LOGIPRO concernant un service internet qui permet aux communes d'avoir un site internet spécifique aux mairies. Il donne lecture des différentes formules plus ou moins personnalisables. Après délibération, le conseil municipal autorise le Maire à signer un contrat d'hébergement avec la société LOGIPRO et un bon de commande pour l'offre « ma commune modèle et couleurs » au tarif annuel de 259 € HT plus 150 € HT de frais de gestion la première année.

EPICERIE

Mr le Maire informe le conseil municipal de la fermeture prochaine de l'épicerie multiservices et de la demande de Mme CHAUBENIT de résilier son bail avant terme. Le conseil municipal accepte, et demande à Mr le Maire de contacter différentes chaînes de grands magasins susceptibles d'implanter leur enseigne. La SARL Taxi Bories propose de prendre le loyer pour un minimum de 6 mois en attendant un repreneur.

ACHAT VEHICULE

Suite à l'inscription au budget 2012 d'une ligne budgétaire pour l'achat d'un véhicule communal, Mr AUBRY propose au conseil le véhicule mis en vente par Mr MAIGRE Claude soit une camionnette benne de type RENAULT Master de 1995, d'une puissance de 8 chevaux fiscaux pour un montant de 4500,00 €.

Après visite du véhicule et délibération, le conseil municipal accepte l'achat pour le montant proposé et donne tout pouvoir à Mr le Maire pour signer tout acte, pièce et documents nécessaires à la réalisation de l'achat et la demande de certificat d'immatriculation qui s'élève à 167,50 €.

BUDGET

Une correction a été faite au budget suite à une erreur de report sur les comptes suivants : investissement cpte 001 : 121 767,83 € au lieu de 94 194,83 € et cpte 1068 :94 914,83 € au lieu de 91 194,83 €. La réserve (cpte 678) passe de 58 227 € à 31 374,52 €

TRAVAUX DIVERS

- Le nouveau PC de la mairie a été livré et installé le 26 avril
- Le contrat de location de la salle des fêtes sera modifié par l'ajout d'une clause concernant le comptage des chaises, tables, pieds et entretoises dont le nombre sera contrôlé à l'état des lieux, plus un rappel de la réglementation sur le bruit limité à 105dB maximum.
- Mr le Maire demande à Mr Thomazeau d'organiser une nouvelle journée de rebouchage des chemins forestiers et/ou nettoyage des bois.
- Les entreprises retenues pour effectuer les travaux de voirie n'ont pas donné leur planning, elles vont être recontactées.
- Les panneaux de signalisation vont être commandés.
- La commission des bâtiments va se réunir pour choisir les entreprises qui ont répondu à l'appel d'offre pour les travaux à l'école. Une réunion est fixée pour le mercredi 6 juin à 18h30.
- La société St Gobain a informé le Maire qu'il ne serait plus procédé à la récupération du verre sur la plateforme du Plessis, le verre récolté contenant trop d'impuretés. Il convient de déplacer le grillage et de fermer le dépôt.

PROCHAINES REUNIONS

- Visite de Mme DUGAS-RAVENEAU, candidate aux élections législatives, le 12 juin à 10h à la mairie.
- Assemblée Générale de l'association sportive cantonale club house le 12 juin à 19h
- Le 14 juin à la salle des fêtes de Plassac, réunion de présentation par la CAF des réponses au questionnaire sur les problèmes de parentalité.
- Le 28 juin contrôle installation de protection contre la foudre par la société BCM
- Le 29 juin : dernier conseil d'école de l'année scolaire à l'école de Plassac

MANIFESTATIONS

Le 2 juin : 5^{ème} fête du canton organisée à St Georges-Antignac avec la participation des communes pour des jeux prévus autour de la piscine. Mr Thomazeau informe qu'une équipe a été constituée pour représenter la commune.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

1. Elections législatives : planning des permanences
2. L'aide du Conseil Général pour la destruction des nids de frelons est reconduite pour la période du 1^{er} juin au 30 novembre 2012.
3. L'implantation d'un conteneur à textile sur la commune est proposée et acceptée par le conseil municipal.
4. Mr le Maire demande au conseil municipal une réflexion sur les missions qui pourraient être exécutées dans le cadre du service civique

Fait et délibéré à Plassac, les jours mois et an susdits. Ont signé au registre Mesdames et Messieurs les membres présents à la réunion.